

Réception par le préfet : 13/09/2022 Affichage : 13/09/2022



ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Nº 2022-09-12-18A

La Présidente de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la loi du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'accord cadre de travaux - réseau de communications électroniques inférieur à 150 000 €.

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'accord cadre de travaux - réseau de communications électroniques supérieur à 150 000 €.

ARRETE:

ARTICLE 1 : sont désignés en tant que membre à voix consultative, pour la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 13 septembre 2022 pour les procédures dont les objets sont visés ci-dessus :

- Mr Didier IMBERT, Directeur Général des Services du SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mme Emmanuelle GRANGE, Directrice Générale Adjointe des Services du SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mr Jérémy LAMBERT, Responsable du Service Numérique au SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mme Magali CALMELS, Juriste, Responsable juridique et marchés publics au SIEL-Territoire d'Energie Loire,
- Mme Leslie KONIK, Gestionnaire marchés publics Cellule Juridique au SIEL-TE Loire,
- Mr Guillaume MICHEL, Technicien Service Numérique du SIEL-TE Loire,
- Mr Bernard SOUTRENON, Personne qualifiée élu référent service Numérique

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution dudit arrêté.

Fait à Saint-Priest-En-Jarez, le 12/09/2022

a Présidente du Syndicat

Mme Marie Christine THIVANT

Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire 4, Avenue Albert Raimond CS 80019 - 42271 SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX Tél. 04 77 43 89 00 - Fax 04 77 43 89 13 - e-mail : siel@siel42.fr